

Durler H. (2015) *L'autonomie obligatoire : Sociologie du gouvernement de soi à l'école*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes

Sylvie De Saedeleer

Volume 41, Number 3, 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035316ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035316ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

De Saedeleer, S. (2015). Review of [Durler H. (2015) *L'autonomie obligatoire : Sociologie du gouvernement de soi à l'école*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes]. *Revue des sciences de l'éducation*, 41(3), 510–511. <https://doi.org/10.7202/1035316ar>

privilegiée (le jumelage) confronte l'*Autre* aux membres de la société d'accueil dans un cadre structuré. Toutefois, les collaborateurs ne semblent pas faire ressortir, dans la description, les contraintes inhérentes à la conception et à la mise en œuvre des différentes activités pédagogiques présentées. Une telle précision permettrait, à toute personne voulant reproduire les mêmes activités dans des contextes différents, de prendre les précautions nécessaires.

LAMINE KAMANO
Université de Moncton

Durler H. (2015) *L'autonomie obligatoire: Sociologie du gouvernement de soi à l'école*. Rennes, France: Presses universitaires de Rennes.

Dans cet ouvrage, l'auteure présente sa thèse de doctorat (Université de Lausanne, 2013), qui porte sur l'autonomie des élèves inscrits en enseignement élémentaire. La méthode de collecte de données est ethnographique et comporte la réalisation d'entrevues avec des enseignants, élèves et parents, ainsi que des observations consignées dans un journal de bord par la chercheuse. La collecte a été réalisée de 2006 à 2008.

La chercheuse ne présente pas de cadre conceptuel. Elle ne décrit pas sa méthode d'analyse des données. À travers les divers chapitres, elle présente sa vision et l'étaye à partir de données d'observation, d'extraits d'entrevues ou d'extraits d'ouvrages plus scientifiques. La construction de l'argumentaire laisse donc à penser que les résultats de recherche ne découlent pas des données collectées. Le terrain n'amène pas à la théorisation, mais il trouve prétexte à illustrer la théorie. Dans ce contexte, il est difficile pour un lecteur averti d'évaluer la pertinence de l'avancée des connaissances apportée par cette thèse qui reprend un discours connu en Europe (théories de la reproduction sociale à travers l'École).

L'autonomie est vue comme une capacité (pouvoir faire seul) et comme une liberté (choisir, décider seul) de l'élève. Un élève autonome est un élève qui demande peu à l'enseignant. Celui-ci n'est alors qu'un soutien, un accompagnateur. L'élève apprend seul. Toutefois, tous les élèves n'arrivent pas à être autonomes et certains demandent beaucoup aux enseignants. La théorie de la chercheuse est que les enseignants sont confrontés à un paradoxe: ils doivent amener un élève à vouloir ce qui lui est imposé. L'autonomie est alors vue comme une affaire de volonté et d'effort de la part de l'élève. L'auteure propose une typologie de quatre formes d'engagement (intellectuel, instrumental, moral ou expressif) au travers desquelles l'élève est amené à faire un lien entre ses actions et sa personne, le but étant qu'il s'attribue les causes de ses comportements et de ses choix.

Cet ouvrage s'inscrit en droite ligne de l'école de Bourdieu qui met de l'avant la théorie de la reproduction d'un groupe social dominant par des dispositifs scolaires invisibles axés sur des curricula cachés, implicites, dont ni les enseignants, ni les élèves et ni leurs parents n'ont conscience. Ici, le sociologue est celui qui sait, qui observe et qui dénonce: le discours sur l'autonomie n'est pas libérateur

pour les élèves issus des milieux populaires. L'injonction d'autonomie nécessite un élève « idéal, » qui saurait se maîtriser, se contrôler, qui voudrait et saurait apprendre tout seul, qui posséderait des attributs déjà acquis à travers l'expérience familiale.

Très bien écrit, cet ouvrage intéressera les fervents de Bourdieu, Bernstein, etc. Sans conteste, il donnera également des éléments de réflexion aux acteurs scolaires. Si la recherche avait pour but de permettre une meilleure perception des enjeux pédagogiques cognitifs et sociaux qui sous-tendent la valorisation de l'autonomie de l'élève à l'école élémentaire, l'auteure parvient à transmettre brillamment sa thèse sans pour cela réussir à convaincre que celle-ci est la seule possible.

Sylvie De Saedeleer
Cégep du Vieux Montréal

Proulx, J. P. (2014). *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec.* Québec, Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Dans son ouvrage, J. P. Proulx situe la genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec dans le court épisode des écoles de syndics. Ces écoles constituent, en effet, le premier grand projet politique poursuivi par les Québécois en matière d'éducation, visant à scolariser le plus grand nombre d'enfants possible. En 1814, l'assemblée législative de la colonie du Bas-Canada se prononce en faveur de la création et de la gestion démocratiques d'écoles publiques dans les campagnes. Adopté en 1829, le projet permettra, durant six ans, la construction de petites écoles laïques, gérées par des syndics élus au sein des communautés locales. Il est ensuite abandonné, faute d'un renouvellement de la loi par le conseil législatif, et après quinze ans de conflits de pouvoir et d'intérêts entre l'assemblée canadienne, le gouvernement colonial et l'Église qui se disputent le contrôle de l'éducation.

Insistant sur la complexité des processus et s'appuyant sur le réexamen de certaines sources et l'accès à de nouvelles archives, dont une importante revue de presse, l'ouvrage nuance, discute et dépasse certaines interprétations. La démonstration intègre l'analyse politique, économique, sociale et idéologique du contexte interne et ses relations avec une conjoncture internationale – montée du libéralisme et du républicanisme, explosion de l'éducation pour tous – jugée favorable.

La perspective générale se veut donc systémique mais le découpage est clair, les synthèses régulières, et le travail pour préciser la démarche de l'auteur et les concepts en jeu, patent. Les deux grandes parties qui organisent l'ouvrage rendent compte de la genèse et de la construction du projet, mais aussi de la manière dont s'est opérée localement la difficile mise en œuvre des écoles de syndics. La première de ces deux parties se découpe en cinq chapitres dont les trois premiers étudient le contexte de son élaboration, puis la trajectoire chaotique du projet, et enfin l'essor et l'effondrement des écoles de syndics. Les deux derniers s'intéressent aux discours